

FORMATION DE MEMBRES CHSCT – APPROCHE DU HANDICAP EN ENTREPRISE



Intitulé du stage :

Sensibilisation et accueil en entreprise de personnes en situation de handicap

Stagiaires :

9 / 15 participants

Lieu de déroulement :

Entreprise et extérieur

Prise en charge :

Entreprise

Votre droit à la formation

3 jours

Dates

Se renseigner auprès de l'institut.

Nous sommes à votre disposition pour organiser des sessions pour des groupes situés en Aquitaine.

Objectifs

Formation en vue de :

- Approcher la législation du travail et la fiscalité en matière de handicap,
- Découvrir les différentes déficiences : physiques, visuelles, auditives, psychiques...
- Comprendre les difficultés et besoins du handicapé en milieu professionnel,
- Le handicap dans la mission d'élu du personnel,
- Inscrire le handicap dans un plan de prévention annuel, savoir anticiper les besoins professionnels,
- Mettre en place une première action,
- Découvrir les outils et financements publics sur le handicap.

La session aborde la construction professionnelle du lien établi entre l'engagement du représentant du personnel et la problématique du handicap en entreprise. Cette formation doit aider l'élu du personnel à construire une réflexion/action dans le périmètre de ses missions et sur le domaine du handicap.

Sujets traités par la formation

- Le handicap ? Les handicaps ? Définitions, lois, et observations des contraintes. La reconnaissance du handicap,
- Nos représentations, nos préjugés, nos limites face aux handicapés,
- La vie professionnelle d'un handicapé, les conseils à s'approprier pour les aborder,
- Les enjeux de l'intégration d'une personne handicapée en milieu professionnel,
- Les missions des élus du personnel en lien avec le handicap,
- Quelles actions mettre en place ? Financement ? Facilité ?
- Savoir valoriser la performance au travail handicapé et l'activité de travail.

Programme

Jour 1 : Rappel sur les missions du CHSCT

- Un rôle de prévention et le handicap dans l'entreprise,
- Le rôle consultatif de l'instance sur les documents annuels dans les domaines de la prévention, de l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, rapport médecin du travail, plan de prévention annuel, Document Unique...

Programme (suite)

- Fonctionnement du CHSCT : l'ordre du jour, la préparation et l'organisation des réunions ordinaires et exceptionnelles, les procès verbaux,
- Les moyens d'action du CHSCT et le handicap,
- Déterminer les attributions du CHSCT en matière d'handicap,
- Préciser les moyens de fonctionnement : les heures délégation, formation, moyens matériels,
- Définir les prérogatives respectives du président et du secrétaire et de membres.

Jour 2 : Découverte du handicap

- Le handicap c'est quoi : définition, et évolution depuis un siècle,
- Les types de handicap : moteur, visuel, auditif, polyhandicapé, mental, cognitif, psychique, psychologique,
- Le handicap en France : population concernée, et accueil en entreprise ou ESAT,
- La loi du 11 février 2005 et les obligations des entreprises,
- Réflexion des participants sur le handicap et sa vie journalière,
- Mise en situation de participants : fauteuil, bandeau, canne...

Jour 3 : Politique du handicap

- Intégration d'une personne handicapée en milieu de travail : forces/avantages,
- Notion de poste de travail, de situation de travail avec l'accueil de handicapés,
- La nécessité d'adapter le poste et l'environnement de travail : espace, outils, équipement, organisation, ... avec des exemples illustrés. Débat,
- Les outils des représentants du personnel : CE – DP – CHSCT,
- Les aides financières : AGEFIPH, MDPH, conseil général, ...,
- Les apports extérieurs : CRAM – Médecin du travail – Ergonomes – ANACT,
- Mener et évaluer une action de recrutement, d'aménagement de poste, ...

Outils et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques interactifs,
- Etudes de cas des stagiaires liées au travail,
- Outils de mise en pratique dans l'entreprise et dans l'institution,
- Documentation spécialisée : brochures – articles – revues - CD – DVD
- Moyens techniques : ordinateur + Visio projecteur : power point, DVD de l'INRS,
- Remise aux stagiaires d'un dossier : Travail & handicap + doc AGEFIPH.

Evaluation :

- Fin de stage :
 - Questionnaire de satisfaction,
 - Echange avec l'ensemble du groupe, et individuellement,
- Questionnaire adressé après le stage.

Animation

Les membres de l'équipe pédagogique sont diplômés de 3^e cycle universitaire :

- Ergonome, Psychologue
- Expert en droit du travail
- Expert CHSCT agréé par le ministère du travail
- Expert en organisation du travail

Financement

Le coût de la formation (frais pédagogique + salaire + déplacement + frais de séjour et de repas) est pris en charge par l'entreprise du membre du CHSCT.

- Frais pédagogiques : 900 € / stagiaire pour 3 jours –
- Paiement salaire : 3 jours
- Frais de déplacement : remboursement employeur, base tarif SNCF 2^eme classe.
- Frais de séjour : remboursement employeur limité à 83,86 €/jours à Paris -
68,61 €/j en province
- Indemnité de repas : remboursement employeur limité à 15,25 € / repas

110, rue Lamennais 47000 Agen - 231, rue Saint Honoré 75001 Paris
Tél. : 09 77 73 64 22 - Port. : 06 32 95 63 96 - E-Mail : info@tfh-france.com - Site : www.tfh-france.com

Travail & Facteur Humain est un centre de formation déclaré à la DRTEP d'Aquitaine sous le N° 724700979 47
N° SIRET 493473340016 – Il est agréé par arrêté du préfet de région d'Aquitaine pour dispenser des formations de
membres de CHSCT - Arrêté du 21 décembre 2009.